

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 23 août 2019

Date d'affichage 23 août 2019

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 18 (+ 6 pouvoirs)

votants 24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190902-DEL\_19\_08\_29\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2019

Affichage : 02/09/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT-NEUF AOUT à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Nicolas CHABLE, M. Michel DIEDERICH, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. ARBOUYS Michel, M. GUESNE Gérard, M. Claude DROUET.

**Excusés** : Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, Mme Marie-Claire DUCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLOT, M. Quentin GUTIERRES, Mme Sylvie SEQUEIRA (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme FAVRET Sylvie, M. Thierry PERRE (Pouvoir donné à Claude DROUET).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur CHABLE Nicolas a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**AVENANT A LA CONVENTION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION ANNEE 2019 DU VSF CENTRAL**

Par délibération du 27 mars 2019, le Conseil Municipal a octroyé au Comité Directeur du VSF, une subvention de 70 000€

Madame JACOB, Maire adjoint en charge de l'enfance, jeunesse et sport, informe les membres de l'Assemblée que, dans le cadre habituel de ses activités dans le domaine sportif et afin de renforcer ses actions en faveur notamment des jeunes fertois pratiquant une activité sportive au sein des sections du VSF, il est nécessaire d'augmenter la subvention de 23 800€ soit un montant total attribué de 93 800€ au VSF Central.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (24 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

**AUTORISE** M. le Maire, ou l'un de ses adjoints à :

- Signer l'avenant à la convention de subvention, portant ainsi à 93 800 Euros celle-ci pour le VSF Central pour l'année 2019.

Pour copie conforme,

Le Maire

**Didier REVEAU**